



**ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS**

www.osar.ch

Rapport annuel 2018



«La Suisse a de nombreuses lacunes à combler en matière d'intégration» Page 2

Transmettre des connaissances sur la migration forcée Page 4

Plus de 50 pays d'origine sous la loupe Page 7

La protection des frontières aux dépens des droits humains Page 8

Solidarité dans la protection des réfugiés Page 11



Chère lectrice, cher lecteur,

En avril 2018, la Confédération a ouvert un nouveau centre pilote à Boudry, dans le canton de Neuchâtel. La procédure d'asile accélérée, entrée en vigueur au printemps 2019 dans toute la Suisse, y a été testée. Un conseil et une représentation juridique, assurés par Caritas, ont notamment accompagné les requérants d'asile dans leur procédure. En tant que sous-traitante de Caritas, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) était chargée de la gestion de la qualité. Elle a ainsi servi d'interlocutrice au niveau national, a coordonné les échanges réguliers entre les acteurs de la protection juridique, a fourni un soutien au conseil et à la représentation juridique et a assuré leur formation initiale et continue.

En octobre 2018, la Confédération a confié à Caritas, à l'Entraide Protestante Suisse (EPER), au Centre bernois de conseil juridique pour personnes en détresse (RBS Berne) et à l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) le mandat de fournir les prestations gratuites de conseil et de représentation juridique aux personnes requérantes d'asile dans la nouvelle procédure. En tant que sous-traitante de Caritas, de l'EPER et de l'OSEO, l'OSAR est impliquée dans quatre régions d'asile sur six. Elle soutient ces trois organisations membres avec son expertise et leur fournit un travail de fond. Son objectif déclaré: une mise en œuvre uniforme de la procédure d'asile répondant à des standards de qualité élevés afin d'assurer des décisions rapides et justes.

Sans vous, chère lectrice, cher lecteur, ce travail ne serait pas possible. Au nom de tout le comité, je tiens particulièrement à vous remercier de votre soutien.

A. Killias

Antoinette Killias
Présidente de l'OSAR

Page de couverture: La famille Adam est titulaire de l'admission provisoire. Ce statut limite fortement les chances d'intégration professionnelle des parents. L'OSAR s'engage pour améliorer ce statut.
© Benjamin Visinand

«La Suisse a de nombreuses lacunes à combler en matière d'intégration»

La crise des réfugiés n'a cessé de s'aggraver à l'échelle internationale. Or, la Suisse ne compte actuellement que 15 255 personnes requérantes d'asile. La Suisse se soustrait-elle à ses responsabilités?

Commençons par le positif: la Suisse a beaucoup fait au cours de l'année écoulée pour mettre en place une procédure d'asile nouvelle et équitable. Elle a également décidé de poursuivre le programme de réinstallation et d'accepter un quota de 800 réfugiés syriens l'année prochaine. Toutefois, demander l'asile en Suisse est devenu à nouveau plus difficile. Il s'agit là d'une tendance qui s'observe d'ailleurs dans de nombreux pays européens.



À quoi attribuez-vous cette tendance?

L'Europe a élaboré toute une série d'accords et de mesures pour se prémunir contre l'arrivée de personnes en quête de protection. La Suisse aussi est impliquée. Elle apporte par exemple son soutien aux garde-côtes libyens, qui empêchent par la force et la violence les migrants de traverser la Méditerranée. De nombreuses personnes vulnérables finissent dans des camps libyens, où elles subissent abus et torture. Cette situation est non seulement inhumaine, mais contrevient également au droit. La Suisse ne devrait pas participer à de tels programmes.

Et pourtant, il semble y avoir la volonté de relever les défis de manière commune. En témoigne le Pacte de l'ONU sur les migrations, que la Suisse a élaboré avec d'autres États...

Mais qu'elle n'a même pas signé! Le Parlement a décidé, du moins de manière temporaire, de renoncer à une approche pourtant fondée sur le partenariat entre pays d'origine, de transit et de destination. Or, cet accord ne peut que profiter à la Suisse. L'Europe peine elle aussi à mettre en place un modèle de

solidarité avec une clé de répartition fonctionnelle, des quotas de protection uniformes et un soutien réciproque. Notre rapport de suivi sur les transferts Dublin vers l'Italie fait une fois de plus état de graves défaillances

«Il est devenu plus difficile de déposer une demande d'asile en Suisse»

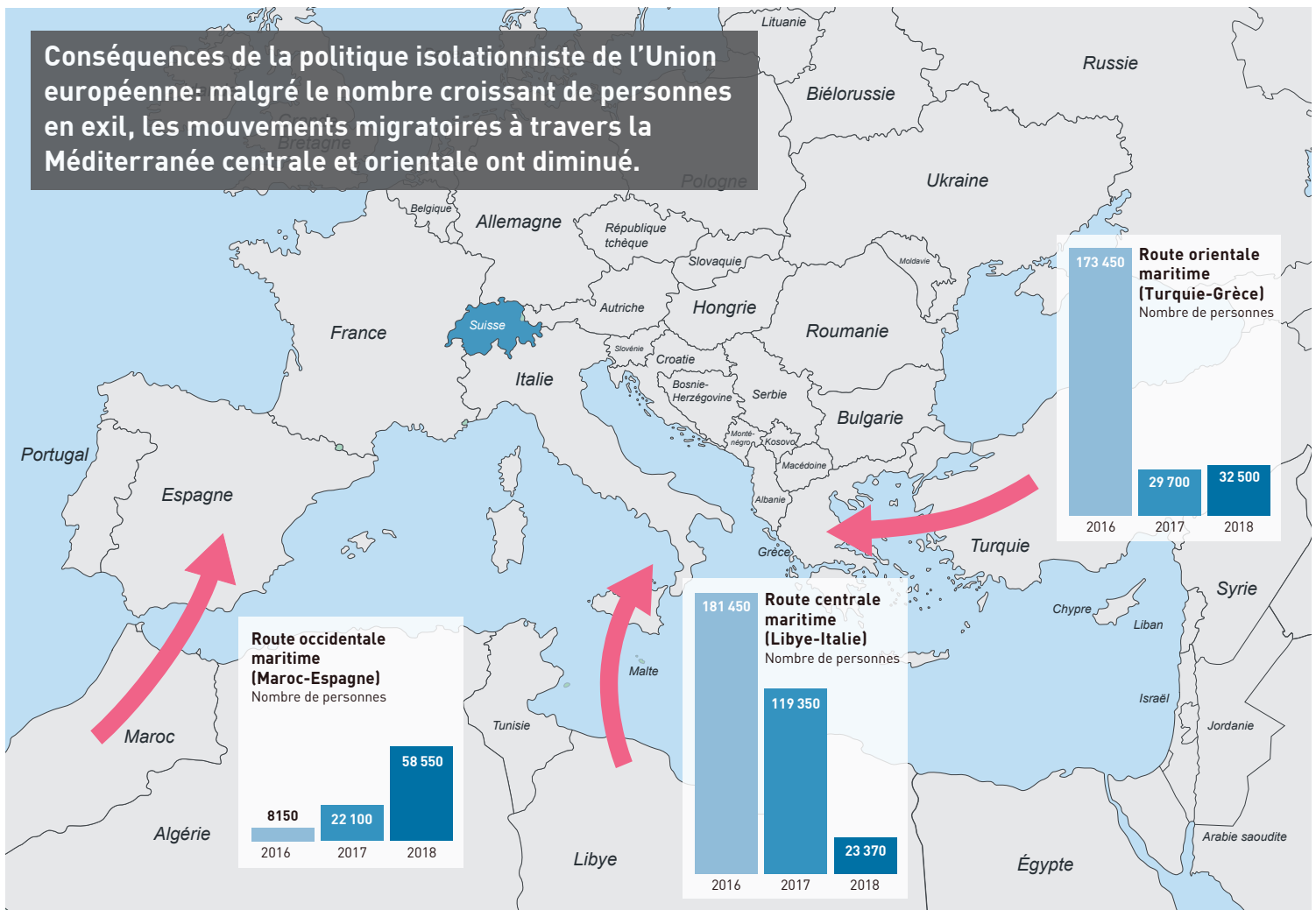
Miriam Behrens, Directrice de l'OSAR

dans ce pays en matière de prise en charge des personnes requérantes d'asile, qui finissent parfois dans la rue. Le Pacte de l'ONU sur les réfugiés apporte toutefois une lueur d'espoir. Celui-ci a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes réfugiées et de soutenir les pays qui les accueillent. La Suisse peut et doit maintenant jouer un rôle constructif dans sa mise en œuvre.

L'accès à la procédure d'asile est devenu plus difficile et la procédure est plus rapide et plus équitable. Qu'en est-il de l'intégration des personnes avec un droit de séjour permanent ou temporaire?

La Suisse a de nombreuses lacunes à combler dans ce domaine, en particulier pour les plus de 46 000 personnes admises à titre provisoire. Il s'agit à présent d'améliorer leur statut, afin de faciliter leur intégration sur le marché du travail. Avec le nouvel Agenda Intégration, qui prévoit un montant forfaitaire de 18 000 francs par personne au lieu de 6 000 francs, la Confédération et les cantons ont notamment garanti les bases pour la mise en œuvre de mesures d'intégration efficaces dès la mi-2019. La Confédération doit désormais assurer de manière cohérente le respect de ces objectifs.

Conséquences de la politique isolationniste de l'Union européenne: malgré le nombre croissant de personnes en exil, les mouvements migratoires à travers la Méditerranée centrale et orientale ont diminué.



70 millions

de personnes déplacées à travers le monde en 2018 à cause de guerres, de conflits et de persécutions. Ce chiffre s'élevait à 68 millions en 2017 et à 65 millions en 2016. 85 % de ces personnes vivent dans des pays en voie de développement.

640 000

demandes d'asile déposées en 2018 en Europe.

La demande d'une même personne apparaît dans tous les pays dans lesquels elle a déposé l'asile. Ce chiffre s'élevait à 743 000 en 2017 et à 1,298 million en 2016.

15 255

demandes d'asile déposées en Suisse en 2018.

Ces chiffres sont inférieurs à 2017 (18 088) et considérablement inférieurs à 2016 (27 207). En 2015, avant l'accord de l'UE avec la Turquie, 39 523 demandes avaient été déposées.

6358

personnes ont obtenu l'asile en Suisse en 2018

sur 26 103 demandes d'asile réglées en première instance. Le taux de reconnaissance se situe ainsi seulement à 25 %.

Sensibilisation, échange et formation



6994
personnes

ont suivi une formation de l'OSAR, dont 4193 jeunes de moins de 18 ans et 2801 adultes.



232
formations

dispensées par l'OSAR: 153 formations sur l'asile et la migration destinées à des adultes et 79 formations destinées à des jeunes de moins de 18 ans.



À travers ses formations, l'OSAR a touché de nombreux cantons en Suisse alémanique, romande et italienne.

Formation

Transmettre des connaissances sur la migration forcée

En 2018, les formations de l'OSAR ont répondu aux attentes de publics variés en se déclinant en plusieurs modules thématiques. Au total, 6994 personnes ont pris part à 232 formations.

A travers trois formations juridiques, l'OSAR s'est adressée à 280 professionnels du droit, dont des collaborateurs des bureaux de consultation juridique, des avocats, des représentants des autorités et des tribunaux. Les thématiques ont porté sur la notion de réfugié, la restructuration du domaine de l'asile, la protection des données et l'aide sociale dans la représentation et le conseil juridique.

En plus des formations juridiques, l'OSAR est chargée depuis 1968 de former les représentants des œuvres d'entraide (ROE). Ces derniers assistent aux secondes auditions des requérants d'asile et garantissent le déroulement équitable de la procédure. En 2018, l'OSAR a partagé ses connaissances spécialisées sur les pays d'origine des requérants d'asile et sur les récents développements du droit à 255 ROE dans le cadre de 20 formations.

L'organisation faîtière a également organisé 79 activités destinées à des jeunes ainsi que 130 formations destinées à des professionnels issus du secteur social, de la sécurité

et de l'administration publique. Grâce à des méthodes d'enseignement innovantes, les participants ont été sensibilisés au système d'asile suisse, aux concepts de culture, d'identité et de trauma ainsi qu'à leur incidence sur leurs relations avec les personnes en quête de protection.

Grâce aux formations de l'OSAR, les participants approfondissent et étendent leurs connaissances sur l'asile et la migration. Ils réfléchissent en outre aux conditions de vie des personnes réfugiées en Suisse et dans le monde. Les formations, certifiées par le label EduQua, encouragent le développement professionnel et personnel et facilitent le vivre ensemble dans la société.

Offres de formations pour jeunes et adultes:
www.osar.ch/formation



Les jeunes réfléchissent aux conditions de vie des réfugiés en Suisse et dans le monde dans le cadre d'une formation de l'OSAR. © OSAR/Barbara Graf Mousa



Jeu de simulation: L'immersion dans la migration forcée facilite la compréhension de l'exil au plan international. © OSAR/Barbara Graf Mousa

Formation

«Je verrai désormais les réfugiés différemment»

L'équipe formation de l'OSAR propose de nombreuses formations continues ainsi que d'autres événements pédagogiques à l'intention de publics variés. La journée de projet «Exil et asile» se prête bien à des jeunes en préparation à la confirmation.

Peter Weigl, pasteur de la paroisse argovienne de Windisch, est satisfait: «Cela fait dix ans que je réserve cette offre et elle me plaît à chaque fois davantage. Elle fonctionne bien avec les jeunes parce qu'elle fait appel à tous leurs sens.» Ses 24 confirmands viennent de rendre leur feed-back – globalement positif – sur le jeu de simulation, sur l'atelier et ses différentes parties ainsi que sur le témoignage personnel de Joséphine Niyikiza, collaboratrice de l'OSAR ayant fui le Rwanda. Ils s'apprentent désormais à rentrer chez eux après une longue journée. «Si je vois un réfugié demain, je penserai à la journée d'aujourd'hui et

je le verrai d'un autre œil», explique un jeune homme. «J'ai été impressionnée par toutes les décisions qu'il faut prendre rapidement et sous pression lorsqu'on est contraint de fuir», a déclaré une jeune femme au sujet du jeu de simulation.

Changement de perspective

L'atelier s'adresse directement aux jeunes générations. Il les interroge sur ce qui les distingue et ce qui les rapproche des jeunes exilés. Il cherche en outre à remettre en question de manière ludique les clichés et les préjugés. L'équipe formation de l'OSAR encourage en

permanence les adolescents à échanger idées et réflexions afin de développer leur conception de la migration forcée. Le point de départ n'est pas un pays lointain, mais la Suisse: «Et si je devais fuir mon pays?»

À la fin de l'atelier, les confirmands sont d'avis que les gens cherchent avant tout protection en Suisse parce qu'ils fuient la guerre, la persécution, l'oppression politique, la discrimination, la pauvreté et la maladie. Et surtout, que tout un chacun peut un jour y être confronté.

Offres de formations pour jeunes et adultes:
www.osar.ch/formation

«Avec le jeu de simulation, les jeunes expérimentent les étapes de l'exil et se rendent compte du peu de contrôle qu'ils ont sur leur vie. Ce changement de perspectives laisse des traces.»



Peter Weigl, pasteur.

De la vie en famille d'accueil à l'autonomie

Marta Haile a été accueillie par Cécile Joly à Yvonand (VD) en mars 2016 dans le cadre du projet «Familles d'accueil» de l'OSAR. Deux ans plus tard, la jeune femme de 23 ans maîtrise parfaitement le français et suit un apprentissage d'employée de commerce à l'Établissement vaudois d'accueil des migrants à Lausanne.



Marta Haile tire un bilan positif de son expérience de plus de deux ans en famille d'accueil. © OSAR/Karin Mathys

La cohabitation en famille d'accueil a toujours été perçue par Marta Haile comme un «coup de pouce» à son intégration. En partageant durant deux ans le même toit avec sa mère d'accueil, Cécile Joly, la jeune Érythréenne a pu pratiquer le français avec assiduité et a eu l'opportunité de se familiariser avec les us et coutumes suisses. Son aisance à s'exprimer, couplée à sa détermination, lui ont aussi per-

mis de s'inscrire à l'École de la transition en août 2017 et de décrocher sans difficulté pour l'année suivante une place d'apprentissage comme employée de commerce à l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

Début 2018, le départ à la retraite de Cécile Joly et sa volonté de s'installer en France avec son compagnon ont poussé Marta Haile à chercher un nouvel appartement. «Ce n'était

pas gagné d'avance, surtout qu'à l'époque j'étais encore titulaire du permis N et étai limitée financièrement», se souvient la jeune Érythréenne, qui a obtenu l'asile (permis B) en mars 2018. «Cécile m'a aidée à trouver un logement: elle m'a accompagnée pour les visites, m'a recommandée en tant que personne de confiance auprès des propriétaires et s'est aussi portée garante.»

Aujourd'hui, malgré la distance, les deux femmes restent en contact et entretiennent l'amitié qu'elles ont tissée durant plus de deux ans de cohabitation.

L'OSAR remet son projet de familles d'accueil entre de nouvelles mains

L'OSAR a lancé le projet pilote «Familles d'accueil» en 2015 et l'a développé durant trois ans. En janvier 2019, le projet bien établi a été confié à des organisations ancrées dans le tissu local et au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine de l'encadrement de personnes

réfugiées: à l'Hospice général dans le canton de Genève et à la Fondation Le Relais dans le canton de Vaud. Dans le canton de Berne, c'est l'association prima familia et dans le canton d'Argovie, l'association Familynetwork qui ont repris le projet.

Projet «Familles d'accueil»
www.osar.ch/familles-d-accueil

Plus de 50 pays d'origine sous la loupe

La situation en Érythrée et en Syrie, les conditions sécuritaires en Afghanistan et la situation des droits humains au Sri Lanka et en Turquie ont constitué les priorités des activités de l'analyse-pays de l'OSAR en 2018.

Syrie

Le recrutement forcé dans l'armée syrienne est resté un thème central de l'analyse-pays en 2018. Les expertes et experts pays de l'OSAR ont ainsi compilé, dans un renseignement, des informations sur les procédés de recrutement mis en place par le régime syrien. Au travers de recherches, ils ont abordé la situation actuelle des Yezidis et la violence généralisée contre les femmes en Syrie. L'analyse-pays a par ailleurs effectué une mission d'enquête au Liban afin de renforcer son réseau d'experts dans la région.

Corne de l'Afrique

L'Érythrée a aussi retenu l'attention de l'analyse-pays, notamment en raison du durcissement de la pratique du Tribunal administratif fédéral. Le manque d'informations en provenance de ce pays a ainsi continué de représenter un thème central. Les recherches sur la Somalie ont par ailleurs fait état d'une influence encore majeure d'Al-Shabaab. Concernant l'Éthiopie, une recherche de l'analyse-pays a démontré que l'appareil de surveillance de l'État est resté toujours aussi actif, et ce même à l'étranger, malgré les développements positifs observés depuis l'entrée en fonction du Premier ministre Abiy Ahmed Ali.

Afghanistan

La situation sécuritaire s'est encore détériorée dans toutes les régions de l'Afghanistan en 2018 et les talibans n'ont jamais été aussi forts que depuis 2001. Une mise à jour de l'analyse-pays s'est par exemple penchée sur la minorité hazara, victime de violations des droits humains. En octobre, elle a élargi son réseau d'experts sur l'Afghanistan en intégrant des centres de la diaspora afghane (Londres, Bonn et Cologne).

Sri Lanka

Dans le cadre de ses recherches, l'analyse-pays a mis en lumière en 2018 les procédés des acteurs étatiques à l'encontre des anciens « Tigres tamouls », les émeutes contre les musulmans

au printemps 2018 et la situation difficile des garçons tamouls exposés à la violence sexuelle.

Turquie

En Turquie aussi, la situation des droits humains est restée précaire. Les autorités turques s'en sont ainsi prises aux personnes critiques à l'égard du gouvernement dans les médias sociaux, comme l'a montré une recherche de l'analyse-pays. En automne 2018, l'analyse-pays s'est rendue en Turquie pour élargir son réseau d'experts locaux.

Pays d'origine:

www.osar.ch/pays-dorigine

L'analyse-pays de l'OSAR

L'analyse-pays de l'OSAR offre aux conseillers juridiques des personnes requérantes d'asile des informations complètes et détaillées sur les pays d'origine. Il s'agit de renseignements précieux pour l'examen de la qualité de réfugié, des obstacles au renvoi et de la vraisemblance des faits exposés. Ces produits sont utilisés par divers centres de conseil et autorités en Suisse comme à l'étranger. En 2018, l'analyse-pays a fourni des renseignements concernant près de 500 cas individuels et publié 59 recherches ainsi qu'onze rapports détaillés sur plus de 50 pays.



Des ruines à perte de vue: d'anciens résidents de la Ghouta orientale retournent chez eux en juillet 2018 après des bombardements intenses entre les rebelles et le régime syrien. © UNHCR/Bassam Diab

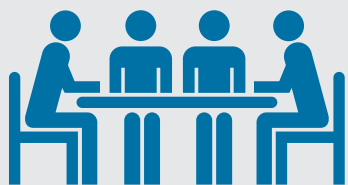
Protection, conseil et engagement

570
renseignements



L'analyse-pays de l'OSAR a fourni des renseignements concernant près de 500 cas individuels, a publié 59 recherches et 11 rapports détaillés sur plus de 50 pays.

9100
auditions



Afin d'assurer une procédure d'asile équitable, l'OSAR a formé les représentants des œuvres d'entraide et a coordonné leurs interventions lors des auditions.

140
représentants des œuvres d'entraide



A côté des employés du Secrétariat d'État aux migrations et des interprètes, les représentants des œuvres d'entraide étaient les seules personnes présentes lors des secondes auditions des requérants d'asile. Ils sont intervenus jusqu'au 1^{er} mars 2019 pour assurer une procédure d'asile équitable.

Europe

La protection des frontières aux dépens des droits humains

L'OSAR a assuré un solide monitoring et une documentation factuelle afin de répondre aux discussions polémiques sur la migration en Europe.

La tendance à la baisse des demandes d'asile en Europe contredit la tendance au niveau mondial des mouvements migratoires. Cet écart s'explique principalement par la politique d'isolement et de délocalisation des États européens, qui cherchent par tous les moyens à empêcher l'entrée sur leur territoire des personnes requérantes d'asile et les privent ainsi de la possibilité de déposer une demande d'asile.

Durcissement du climat politique en Europe

L'agenda de l'UE en matière d'accueil des réfugiés est défini par une coalition d'hommes et de femmes politiques anti-immigration. Le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, en est l'exemple le plus marquant. Après la victoire électorale de la Lega au printemps 2018, la situation pour les personnes migrantes s'est sérieusement détériorée dans le pays. Les hébergements ont ainsi fermé les uns après les autres. Le décret dit Salvini d'octobre 2018 a en outre apporté des durcissements juridiques, notamment l'abolition du statut de protection humanitaire. Face à cette situation, les tribunaux de plusieurs États européens ont commencé à approuver des recours contre des transferts Dublin vers l'Italie.

En septembre 2018, le Comité contre la torture de l'ONU (CAT) a réprimandé la Suisse, estimant que le transfert Dublin d'un Érythréen de la Suisse vers l'Italie constituait une violation potentielle du principe de non-refoulement. Pour fonder sa décision, le CAT a souligné que le requérant – victime de torture en Érythrée – n'aurait très probablement pas eu accès à un traitement médical spécialisé en Italie, se référant essentiellement à un rapport publié par l'OSAR en 2016 sur les conditions d'accueil des personnes requérantes d'asile en Italie. Ce rapport constituait la source principale du recours et a été cité à plusieurs reprises.

L'hébergement reste lacunaire

En décembre 2018, l'OSAR, en collaboration avec le Conseil danois pour les réfugiés, a publié un nouveau rapport sur la situation des personnes requérantes d'asile transférées en Italie conformément au règlement Dublin. Sur la base de cas individuels, ce rapport soulignait que l'hébergement et la prise en charge des personnes requérantes d'asile en Italie étaient toujours aussi précaires qu'en 2016.



Un bateau transportant des personnes migrantes arrive sur l'île de Lampedusa au sud de l'Italie.
© Keystone/Ettore Ferrari

Menaces sur les admissions provisoires des Érythréens

En 2018, la Suisse a augmenté la pression sur les ressortissants érythréens. Après que les autorités ont annoncé le réexamen des admissions provisoires de près de 3000 personnes, un nombre croissant d'entre elles font face à une décision de renvoi.

Dans le cadre d'un projet pilote, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a réexaminé les dossiers de 250 Érythréennes et Érythréens admis à titre provisoire. Cet examen a abouti à la levée de 20 admissions provisoires. Pour ce faire, le SEM s'est fondé sur des arrêts du Tribunal administratif fédéral (TAF) de 2017 et de juillet 2018. L'OSAR avait critiqué ces arrêts, soulignant qu'ils se fondaient sur des informations très incertaines concernant la situation des personnes devant retourner en Érythrée. La levée de ce statut de protection repousse par ailleurs les personnes concernées dans l'illégalité. Elles ne peuvent en effet pas retourner dans leur pays d'origine parce que les violations des droits humains sont

monnaie courante et que le régime érythréen refuse les renvois forcés. La population reste ainsi en Suisse, piégée dans la misère indigne de l'aide d'urgence, sans accès à l'intégration et au marché du travail. Peter Meier, responsable de la politique d'asile à l'OSAR, l'a exprimé de manière claire: «La fermeté de la Confédération n'est pas une solution, mais une démonstration politique. Tant que les conditions en Érythrée ne s'amélioreront pas durablement et qu'elles ne permettront pas un retour, la Confédération ferait mieux de faciliter l'entrée des personnes concernées sur le marché du travail au lieu de les cantonner à l'aide d'urgence et de les abandonner à leur sort.»

Malgré l'opposition de l'OSAR et d'autres organisations de défense des droits humains, le SEM a décidé d'étendre en septembre 2018 le projet pilote de réexamen à 2800 personnes supplémentaires. Il serait pourtant plus judicieux d'investir les ressources existantes dans la mise en œuvre de mesures d'intégration plutôt que de pousser ces personnes dans une extrême précarité.



«Les droits humains avant la politique»: Des requérants d'asile érythréens manifestent le 18 mai 2018 à Berne pour une politique d'asile plus humaine. © Keystone/Peter Schneider

Admission provisoire

Une mini-réforme insatisfaisante

La situation des 46 000 personnes admises à titre provisoire en Suisse reste précaire. Le Parlement a renoncé à créer un meilleur statut de protection.

En Suisse, la guerre (civile) n'est pas considérée comme un motif suffisant pour obtenir l'asile, puisque la persécution n'est pas ciblée. Les personnes déplacées par des conflits et ayant demandé l'asile en Suisse y obtiennent généralement le statut de l'admission provisoire (livret F). Elles bénéficient d'un accès limité aux mesures d'intégration et peuvent ainsi être exclues du marché du travail.

L'OSAR dénonce depuis longtemps ce statut, qu'elle qualifie de mesure de substitution insatisfaisante et inadéquate. Elle demande de le remplacer par un meilleur statut de protection, accompagné d'un encouragement approprié à l'intégration. Le Conseil national s'est d'ailleurs dit favorable à la création d'un

tel statut, recevant l'appui du Conseil fédéral et celui de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses. Malgré l'influence de l'OSAR, ses contacts permanents au Parlement et ses multiples actions de sensibilisation sur la nécessité d'agir, le Conseil des États a rejeté l'introduction d'un nouveau statut au printemps 2018. Les deux chambres ont donc convenu d'une mini-réforme, à savoir un changement de désignation du statut et une réduction des obstacles au marché du travail.

Cette mini-réforme est un pas dans la bonne direction mais ne suffit pas à apporter des améliorations durables. Les restrictions du droit au regroupement familial représentent

encore un obstacle. Or, il est prouvé que la famille est un facteur décisif pour la réussite de l'intégration.

«La formation sur les requérants d'asile traumatisés a été très utile car je peux désormais mieux reconnaître les traumatismes et soutenir les personnes concernées.»

Anna Pestalozzi, représentante d'œuvre d'entraide, USEJ.



Information et résonance



20 508
abonnés

L'OSAR compte 20 508 abonnés sur ses réseaux sociaux, soit sur Facebook (17 508), Twitter (2 217), Instagram (488) et Youtube (214).



579
articles
journalistiques

L'OSAR a généré 579 articles journalistiques imprimés et en ligne. À cela s'ajoutent de nombreuses citations, interviews et apparitions dans les émissions des chaînes de radio et télévision publiques et privées. Dans ses 23 communiqués de presse, l'OSAR a pris position sur des questions d'actualité.



450
questions de
médias

Les médias apprécient l'OSAR comme voix critique. Elle est également reconnue comme organisation experte en matière d'asile et de migration et contribue objectivement aux débats publics. Bon nombre des 450 questions soumises par les médias concernent l'évaluation de sujets complexes et le partage d'informations de fond.

Pétition

Pour des voies d'exil sûres et légales vers la Suisse

Le 28 juin 2018, l'OSAR et l'organisation d'entraide EPER ont remis au Conseil fédéral une pétition de plus de 38 000 signatures en faveur de «voies d'exil sûres et légales vers la Suisse». Cette action a porté ses fruits, puisque le Conseil fédéral a décidé de poursuivre le programme de réinstallation.

La pétition, lancée au printemps 2018, a reçu un bon accueil de la part de la population. Elle invite le Conseil fédéral à créer des voies d'accès sûres et légales entre les régions en crise et la Suisse pour les personnes nécessitant protection, en particulier pour les femmes ayant de jeunes enfants, les mineurs non accompagnés, les personnes malades, handicapées ou âgées. Il existe de nombreuses possibilités d'admission, à l'image des visas humanitaires et du programme fédéral de réinstallation du HCR. Un programme de parrainage privé avec le HCR et la société civile, l'élargissement du regroupement familial et l'introduction de programmes de bourses pour les jeunes étudiants sont d'autres solutions qui permettraient de faire venir des personnes en Suisse en toute sécurité.

Selon le HCR, la demande mondiale de places de réinstallation pour personnes

réfugiées en 2018 s'élevait à 1,2 million, dont 480 000 rien que pour la Syrie. «Les réfugiés ont le droit de demander l'asile en Europe. Les priver de cette possibilité en fermant les routes migratoires les contraint à emprunter des itinéraires dangereux, qui se révèlent fatals pour des milliers de personnes chaque année. Ce n'est pas une réponse à la catastrophe humanitaire», a déclaré Miriam Behrens, directrice de l'OSAR, durant la conférence de presse en juin.

En remettant la pétition au Conseil fédéral, l'OSAR et l'EPER ont également demandé dans une lettre que soit ancrée stratégiquement et consolidée, dans le cadre du programme du HCR, l'admission en Suisse d'un contingent fixe de réfugiés. Suite à cette demande, le Conseil fédéral a alors décidé en décembre de poursuivre le programme en coopération avec le HCR.



Les personnes en quête de protection doivent pouvoir venir en Suisse par des voies sûres: l'EPER et l'OSAR ont adressé au Conseil fédéral une pétition dans ce sens en juin 2018. © OSAR/Bernd Konrad

Solidarité dans la protection des réfugiés

Le 7^e Symposium sur l'asile, qui s'est tenu à Berne en janvier, a porté sur les liens entre engagement international et action locale.

«La politique d'asile sert à protéger les personnes qui en ont besoin et non à les repousser», a soutenu la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, Cheffe du Département fédéral de justice et police, dans son discours d'ouverture à l'occasion de l'événement suisse le plus important dans le domaine de l'exil et de l'asile. Une douzaine de conférenciers renommés de Suisse et de l'étranger, dont Volker Türk, Haut Commissaire assistant du HCR chargé de la protection internationale, Stephen Ryan, Adjoint au Chef de l'unité Asile Direction Générale des Affaires Intérieures de la Commission européenne, Mario Gattiker, Secrétaire d'État aux migrations et Pascale Baeriswyl, Secrétaire d'État du Département fédéral des affaires étrangères, ont abordé dans leurs interventions

le thème «La solidarité envers les réfugiés - entre responsabilité globale et engagement concret». Dans le cadre de dix workshops, des experts de l'administration, du monde politique, d'organisations spécialisées et de la société civile ont présenté aux quelque 300 participants des informations plus approfondies. Particulièrement critiques vis-à-vis de la politique isolationniste de l'Europe, ils ont souligné la nécessité d'un partage des responsabilités, discutant de la création de routes migratoires sûres, par exemple par le biais des programmes de réinstallation. Au niveau local, les experts ont identifié un grand potentiel d'amélioration concernant l'accès aux soins, à l'éducation et à l'intégration professionnelle des personnes en quête de protection. L'OSAR organise le Symposium sur l'asile en

«L'OSAR est pour nous un partenaire important. Le Symposium sur l'asile, que nous organisons ensemble, permet un échange précieux entre les principaux acteurs du domaine de l'asile.»



Anja Klug, Cheffe du Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein.

collaboration avec le Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein.

Journées du réfugié

Terre en vue – et après?

Autonomie financière, indépendance professionnelle, un emploi digne, une place dans la société. Voilà ce à quoi aspirent la grande majorité des personnes réfugiées en Suisse.

«Je pensais être enfin libre», explique Semhar Negash, sociologue érythréenne, pour décrire son premier ressenti à son arrivée en Suisse. Un sentiment partagé par la plupart des personnes en quête de protection. «Je ne m'attendais pas à ce que le processus d'intégration soit si long et difficile.» Une fois en Suisse, de nombreuses personnes réfugiées sont confrontées à un vrai parcours du combattant avant de se sentir véritablement accueillies. C'est justement sur leur arrivée – souvent difficile – qu'ont porté les Journées du réfugié 2018. Placées sous le slogan «Terre en vue? L'accueil commence par une main tendue», ces journées ont offert un aperçu, au travers de témoignages vidéos et de récits émouvants, des difficultés rencontrées à l'arrivée en Suisse.

La campagne a été jalonnée de diverses manifestations, sur plus de 80 sites dans toute



la Suisse, avec de nombreuses organisations partenaires de l'OSAR. Le travail de sensibilisation s'est aussi concentré sur le statut de l'admission provisoire (permis F). L'Afghan Hussein Mohammadi, aujourd'hui spécialiste en génie hydraulique, explique: «Toutes les personnes au bénéfice d'un permis F m'ont dit: la commune et la société vont exiger beaucoup de toi et tu ne pourras pas les satisfaire en raison des limites de ton statut.» En effet, le permis F est un frein à la maîtrise de la langue et à l'obtention d'un emploi, et par conséquent à l'autonomie financière.

Journées du réfugié:
www.journeesdurefugie.ch

Bilan

au 31 décembre

	2018 CHF	2017 CHF
ACTIFS		
Liquidités	10 569 438	11 406 287
Créances	621 631	1 386 425
Stocks	1	1
Actifs transitoires	38 100	31 480
Total des actifs circulants	11 229 170	12 824 193
Immobilisations corporelles	245 675	240 177
Immobilisations financières		
– Prêts à des réfugiés	55 357	122 389
– Titres	1 082 419	1 305 403
Actifs immobilisés affectés		
– Avoirs en banque	648 912	708 806
– Titres	0	100 000
Total des actifs immobilisés	2 032 363	2 476 776
Total des actifs	13 261 533	15 300 968
PASSIFS		
Engagements à court terme	1 046 276	1 722 790
Passifs transitoires	63 078	179 855
Provisions à court terme	230 000	304 000
Total du capital étranger à court terme	1 339 354	2 206 645
Provisions à long terme	0	310 000
Total du capital étranger à long terme	0	310 000
Fonds de produits (avec affectation limitée)	664 063	687 241
Fonds de fondation	748 912	808 908
Total du capital (fonds à affectation déterminée)	1 412 975	1 496 149
Réserves de réévaluation	160 000	160 000
Capital libre généré	10 229 205	11 008 174
Capital lié (désigné) généré		
– Développement de l'organisation	120 000	120 000
Total du capital de l'organisation	10 509 205	11 288 174
Total des passifs	13 261 533	15 300 968

La révision des comptes annuels 2018 a été effectuée par Loephtien Maeder Treuhand SA à Ittigen. Le rapport de révision atteste la tenue régulière des comptes de l'OSAR, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 21.

Les comptes annuels détaillés et le rapport de révision des comptes peuvent être commandés au 031 370 75 75. Ils sont aussi publiés sur notre site Internet.



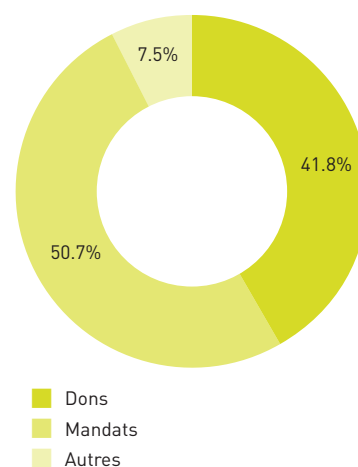
L'OSAR porte le label de qualité ZEWO, décerné aux organisations d'utilité publique qui utilisent les dons de manière consciencieuse et appropriée.

Compte d'exploitation

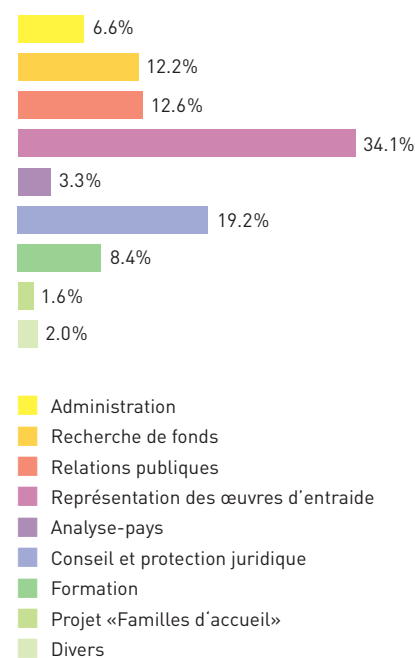
1^{er} janvier au 31 décembre

	2018 CHF	2017 CHF
Produits		
Produit des dons	4 101 668	4 005 814
Produit des mandats publics	4 974 577	6 736 911
Produit des prestations fournies	465 100	451 721
Total des produits	9 541 345	11 194 447
Charges		
Charges directes de projets		
Frais de personnel	4 057 475	3 636 379
Frais de matériel et de services	766 162	696 839
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	3 461 292	5 260 892
Frais d'entretien	449 123	380 709
Charges d'exploitation	73 487	106 170
Amortissements	27 489	49 186
Provisions	-307 578	-192 851
Total des charges directes de projets	8 527 451	9 937 323
Charges de recherche de fonds		
Frais de personnel	293 018	259 614
Frais de matériel et de services	937 208	599 357
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	2 080	580
Frais d'entretien	52 622	46 575
Charges d'exploitation	4 090	5 569
Amortissements	713	1 302
Provisions	-1 441	4 240
Total des charges de recherche de fonds	1 288 291	917 236
Frais administratifs		
Frais de personnel	663 659	690 205
Frais de matériel et de services	623	24 047
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	80	80
Frais d'entretien	39 045	48 491
Charges d'exploitation	33 443	17 053
Amortissements	1 587	3 411
Provisions	-43 209	11 111
Total des frais administratifs	695 229	794 396
Résultat de l'activité opérationnelle	-969 625	-454 509
Charges financières	-19 781	-16 620
Produits financiers	41 678	47 373
Correction de valeur	-17 362	56 659
Produits immobiliers	102 946	102 946
Produits financiers et immobiliers	107 481	190 358
Résultat sans résultat des fonds	-862 144	-264 152
Fonds affectés		
- Attribution à des fonds	-57 478	-72 702
- Produit de capital désigné	-3 226	-3 226
- Utilisation de fonds	143 878	150 686
Résultat des fonds	83 174	74 758
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation	-778 970	-189 394
Proposition d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation		
- Attribution (-)/prélèvement (+) au capital libre généré	778 970	189 394
- Attribution (-)/prélèvement (+) au capital lié (désigné) généré	0	0
Total d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation	778 970	189 394
Résultat annuel après attribution/prélèvement	0	0

Origine des fonds



Utilisation des fonds



Tous les montants des comptes annuels 2018 ont été arrondis au franc suisse supérieur ou inférieur. Il peut donc y avoir des différences insignifiantes dues aux arrondis.

Engagement pour les droits des réfugiés



Le réfugié reconnu Yemane Yohannes, originaire d'Érythrée, s'engage auprès de l'OSAR à côté de son travail et raconte son histoire d'exil dans le cadre des activités de formation. © Aargauer Zeitung/S. Ardizzone

des réfugiés. En sa qualité d'organisation faitière, elle coordonne l'aide aux réfugiés de ses organisations membres affiliées en Suisse. Elle était en plus responsable en 2018 de coordonner le conseil et la représentation juridique des requérants d'asile dans les centres test de Zurich et de Boudry, dédiés à la procédure d'asile accélérée. L'OSAR se mobilise aussi pour une politique d'asile juste et humaine auprès de l'opinion publique et des autorités, tout en observant les développements du droit d'asile d'un œil critique. Elle effectue en outre un travail d'explication et de sensibilisation à travers ses formations et les Journées annuelles du réfugié, le Symposium suisse sur l'asile ainsi que d'autres journées spécialisées. Sur le plan de l'intégration, elle a organisé jusqu'à fin 2018 des cohabitations entre privés et réfugiés dans les cantons de Genève, Vaud, Berne et Argovie.

L'OSAR œuvre en faveur des personnes en quête de protection en s'engageant pour l'ap-

plication des droits humains et pour le respect de la Convention de Genève relative au statut

Structure, comité et organisations membres

L'OSAR dispose d'un secrétariat général à Berne et d'antennes régionales à Lausanne, Zurich et au Tessin. Au 31 décembre 2018, l'organisation employait 60 collaboratrices et collaborateurs pour un total de 44.1 postes à plein temps.

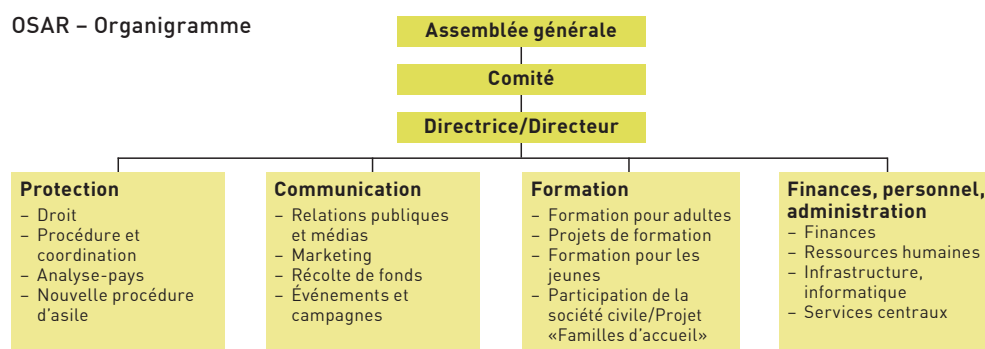
Le comité de l'OSAR, qui s'est réuni à huit reprises en 2018, est composé de représentants de ses organisations membres.

La présidence du comité est assurée depuis 2018 par Antoinette Killias de l'Entraide Protestante Suisse (EPER). Les autres membres du comité sont: Lukas Flückiger de l'Armée du Salut Suisse (vice-présidence), Bruno Bertschy de Caritas Suisse, Christine Heller de la Section suisse d'Amnesty

International (AI), Diana Rüegg de l'Union suisse des comités d'entraide juive (USEJ) jusqu'en 2018 et Kim Schweri de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO). L'OSAR

tient particulièrement à remercier Isabelle Bindschedler (2011–2018) et Diana Rüegg (2012–2018) pour leurs années d'engagement au sein du comité de l'OSAR.

OSAR – Organigramme



Impressum

Éditeur:
Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Weyermannsstrasse 10, Case postale, 3001 Berne
Tél.: 031 370 75 75, Courriel: info@osar.ch
Site Internet: www.osar.ch
CP Don: 10-10000-5

Tirage: 2100 exemplaires
Rédaction: Karin Mathys (responsable), Miriam Behrens, Michael Flueckiger, Alexandra Geiser, Anne-Kathrin Glatz, Barbara Graf Mousa, Antoinette Killias, Frederik Kok, Adriana Romer, Adrian Schuster.

Traductions: Apostroph Bern AG,
Emmanuel Gaillard
Mise en page: Bernd Konrad, Berne
Impression: rubmedia AG, Wabern/Berne
Fabriqué à partir de papier 100% recyclé



27 079
donatrices et donateurs
nous ont soutenus!

© Isabelle Schoenholzer

Un grand merci!

Nous remercions toutes les personnes qui nous accordent leur confiance et nous apportent un soutien matériel et moral. Les particuliers, étudiant-e-s et enseignant-e-s, les institutions, les paroisses et synagogues, les autorités, fondations et entreprises qui nous soutiennent peuvent compter sur le professionnalisme de l'OSAR.

De nombreuses organisations, entreprises et institutions ainsi que des cantons et des communes ont apporté un soutien considérable à l'OSAR:

Bruba Immobilien Anstalt, Balzers
Carl und Elise Elsener-Gut Stiftung
COFRA Foundation
David Bruderer Stiftung
Dr. Georg und Josi Guggenheim-Stiftung
Einwohnergemeinde der Stadt Solothurn
Ernst & Young AG
Ernst und Martha Huldi-Schönholzer-Stiftung
Flüchtlingsteam S. Wyss, Büren SO
Fondation Alfred et Eugénie Baur
Fondation Pierre Demaurex
Freiwillige für Flüchtlinge Gelterkinder
Georg und Bertha Schwyzer-Winiker Stiftung
Georges und Jenny Bloch-Stiftung

Institution de Bethanie
Kanton Graubünden
Kirschner-Loeb-Stiftung
Kolpinghausverein Zürich
Lagrev Stiftung, Zürich
Lotteriefonds des Kantons Bern
Marinitri AG, Baar
Otto Erich Heynau-Stiftung
Partner Reinsurance Europe SE, Zürich
Paul Schiller Stiftung
rubmedia AG
Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft SGG
Société de la Loterie de la Suisse Romande
Stiftung Dr. Valentin Malamoud
Stiftung Fredy und Hanna Neuburger-Lande
Stiftung Humanitas
Stiftung «Perspektiven» von Swiss Life
Stiftung Temperatio
The Wyss Foundation
Von Duhn Stiftung
Züger Frischkäse AG

Nous adressons également nos remerciements au:
Secrétariat d'État aux migrations,
Département fédéral de justice et police, Berne

Département de la sécurité humaine,
Département fédéral des affaires étrangères,
Berne
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève

Nous exprimons également notre profonde gratitude à l'égard de celles et ceux qui ont décidé de faire un legs à l'OSAR l'année dernière. Un grand merci aussi à toutes celles et à tous ceux qui ne veulent pas être nommés.

«Nos représentants et conseillers juridiques peuvent toujours compter sur l'expertise du service juridique et de l'analyse-pays de l'OSAR. La protection des requérants d'asile est ainsi renforcée.»



Bruno Bertschy, responsable
Secteur Projets Suisse chez
Caritas.



© Stephan Herrmann

Protéger les réfugiés – Préserver la dignité humaine



Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Weyermannsstrasse 10
Case postale, 3001 Berne
Tél.: 031 370 75 75
www.osar.ch
info@osar.ch
CP Don: 10-10000-5